



COMMISSION RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS ET SÉCURITÉ

PROCES VERBAL N°3

LE 07.06.2021
Lisieux

Présent : M. DESHEULLES Roger (Président)
MM. DAOUDI Ylies, LANSEL Denis, LAUGEROTTE Raymond

Excusé : M. GRANJEAN Pascal

Assistent :

M. BAILLARD Patrick (responsable du pôle sportif)
M. VELOT Roger (ancien gestionnaire des délégués)
M. RIVIERE Léo (salarié en charge du domaine)

Le responsable du pôle, M. BAILLARD Patrick, accueille les participants et se présente tant au niveau sportif que professionnel.

Le président M. DESHEULLES Roger évoque la disparition de M. FLAMENT Alain, délégué depuis de très nombreuses années et assidu dans l'accomplissement des missions confiées.

À la demande des collègues une collecte a été opérée et une gerbe estampillée « À notre collègue apprécié... LES DÉLÉGUÉS » l'a accompagné lors de la cérémonie d'adieu.

Les membres, ne se connaissant pas vue le renouvellement total de la structure, se présentent. M. Raymond LAUGEROTTE excuse l'absence de M. Pascal GRANJEAN, ce dernier ayant eu des problèmes de santé dans sa famille dans la nuit.

M. DESHEULLES Roger explique la présence de M. VELOT Roger, le remerciant au passage pour ces trente années passées avec le monde des délégués. Il indique que Roger sera toujours utilisé comme compétence d'appoint sur d'éventuelles missions spécifiques.

Il détaille ensuite avec le concours de M. VELOT le fonctionnement de la commission les saisons précédentes.



1 – DÉLÉGUÉS

1.1 - Effectifs :

- À la fin de la saison 2020/2021, la Ligue compte 27 délégués régionaux, les sept délégués recrutés ayant été confortés dans leur poste par le Comité Directeur (séance du 17 mai 2021).
- Elle comptait 8 délégués nationaux (1 délégué A – 7 délégués B) placés sous la gestion de la Commission Fédérale des Délégués Nationaux
- À noter que la Ligue ne recense qu'une seule déléguée féminine, ce qui est bien en deça du constat dans d'autres Ligue et vu les tendances promotionnelles actuelles ne place pas celle-ci dans une situation favorable.
- Un délégué était en année sabbatique, M. VIEILLOT Laurent. Il sera recontacté pour connaître ses intentions.

1.2 - Activités :

- Sur délégation de la fédération, la Ligue affecte les délégués sur les compétitions U19, U17 Nationaux, soit en moyenne 4 délégués par week-end.
- Suite à décision de la fédération pour le championnat N3, 7 délégués sont utilisés chaque week-end sur cette compétition.
- Suite à décision de la Commission régionale de gestion des compétitions, 12 délégués sont affectés sur les deux groupes de championnat R1.

Ainsi donc, sur 27 délégués régionaux, 23 sont utilisés en week-end de championnat.

- Au vu des indisponibilités, les sept délégués fédéraux sont fréquemment récupérés lorsque leur commission ne leur a pas confié de rencontre.

1.3 – Evolutions à étudier :

La commission se donne une saison de réflexion pour, au vu du fonctionnement de celle-ci et des évolutions éventuelles de gestion du N3, prendre les décisions :

- Maintien de l'existant
- Recul de la limite d'âge actuellement fixée à 72 ans au 30 juin
- Recrutement (appel à candidature public – jury de sélection)

1.4 – Reprise de contact :

Les délégués étant en inactivité depuis la mi-octobre, une visio-conférence leur sera proposée le jeudi 10 ou vendredi 11 juin au choix afin de recréer du lien en vue de la reprise tant espérée en septembre prochain.

M. RIVIERE se chargera du suivi administratif de cette décision.

1.5 – Stage annuel des délégués régionaux :

Il est fixé au samedi 11 septembre de 9h à 12h.

ORDRE DU JOUR :

- L'entraîneur et le délégué : intervenant à définir (à charge de M. DAOUDI Ylies)
- Le trio arbitral et le délégué : intervenant à définir (à charge de M. LAUGEROTTE Raymond)
- Les aspects administratifs : M. DESHEULLES Roger
- Les aspects de sécurité des rencontres : M. DANSEL Denis et M. GRANJEAN Pascal

1.6 - Fonctionnement :

La commission se donne un mois de réflexion pour finaliser son fonctionnement.

- M. RIVIERE, comme l'an dernier, sera le point d'entrée du lundi 9h au vendredi 16h
- Les déconvocations de dernière minute (à partir du vendredi 16h) feront l'objet d'une procédure arrêtée lors d'une prochaine réunion



1.7 - Divers :

Mail de M. JACOB Jean-Claude datant du vendredi 28 mai 2021, l'intéressé ayant mis fin à sa fonction d'arbitre, sa nomination sera proposée au prochain Comité de Direction pour intégration, en tant que stagiaire.

M. DOMINGUEZ CONDE David, prévu comme tuteur lors de son recrutement initial, sera sollicité en ce sens.

M JACOB sera affecté en doublure sur ses deux premières missions.

Courrier de M. HOUSSAYE Steve en date du 27 mai 2021, annonçant sa candidature à la fonction de délégué,

Un courrier lui sera expédié tenant compte des indications contenues au point 1.3 ci-dessus.

II – SÉCURITÉ :

M. DESHEULLES Roger rappelle que la Ligue recense quatre référents régionaux de sécurité labellisés par la fédération :

- M. Frédéric BILLAUX (délégué fédéral)
- M. David DOMINGUEZ CONDE (Délégué fédéral)
- M. Claude METZ (réfèrent hooliganisme Sécurité publique)
- M. Roger DESHEULLES

Il confie à Denis LANSEL et Pascal GRANJEAN, s'appuyant sur ces personnes, la mission de mettre en place d'un module de formation destiné aux clubs disputant les championnats N3 et R1.

Si ce processus est suivi de succès, il pourra être envisagé de l'étendre aux niveaux inférieurs y associant éventuellement nos Districts.

Les intéressés seront réunis à la Ligue prochainement pour finaliser le projet.

II – DIVERS :

- Dotation de parka et cravate à M. DAOUDI, M. GRANJEAN et M. LANSEL
- Dotation d'une adresse lnfoot.com aux membres de la commission et à tous les délégués (fédéraux et régionaux), ceci permettant dans la circulation de l'information une sécurisation

Prochaine réunion : le 12 juillet 2021, 9h30, au siège de la Ligue.

**Le président,
Roger DESHEULLES**

